

Paris, le 21 juillet 2023

Lettre de consultation

Objet : Achat de prestations de formation par LEA-CFI

Procédure adaptée

LEA-CFI, une école de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Paris Ile-de-France, engage une consultation, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique, en vue de la passation d'un marché passé selon une procédure adaptée pour les prestations désignées en objet.

Si cette consultation vous intéresse, nous vous invitons à transmettre votre proposition technique et financière au plus tard pour **le 28 juillet 2023 à 12 h00** aux adresses e-mail suivantes : ckoc@lea-cfi.fr, cbrunetricchi@lea-cfi.fr et mmendoza@lea-cfi.fr

Votre offre doit comprendre :

- un mémoire technique composé des éléments suivants :
 - CV de l'intervenant
 - Proposition de programme,
 - Copies des diplômes,
- d'un devis détaillé contenant votre proposition financière.

En l'absence de ces documents, aucune offre ne peut être analysée

Critères de sélection des offres :

L'examen des offres se fera au regard des critères définis et pondérés comme suit :

- Prix : 40 % ;
- Valeur technique ; 60% appréciée comme suit :
 - Expertise et compétences techniques dans le domaine de l'enseignement concerné : 20%
 - Expertise en pédagogie de formation : 20%
 - Adéquation de l'offre au référentiel du diplôme : 20%.

Formalités administratives avant l'attribution définitive du marché :

A l'issue de l'examen des offres, le marché ne pourra être signé par LEA-CFI qu'à la double condition que le candidat transmette les attestations et documents à remettre en application de l'article R2143-7 du CCP (certificats fiscaux et sociaux à jour).

Une école de